

Prochain Conseil
29 janvier 2015 à 20h30

Garde-toi du printemps de janvier.

Comme des millions de femmes et d'hommes j'ai été profondément marqué par les actes barbares commis en ce début janvier.

La réponse de notre pays a été extraordinaire.

Partout, dans toutes les villes et les villages de France et dans beaucoup de pays à travers le monde, les citoyens sont descendus dans les rues pour dire leur colère et leur chagrin et affirmer leur volonté de vivre ensemble.

De vivre libre, de choisir de pratiquer ou pas de religion et de respecter les différences.

Quel moment formidable !

Le premier vœux à faire est que cette nouvelle année soit un moment de conscience populaire et universel et ne tombe pas dans l'oubli.

Il doit nous rendre confiance et optimisme car nous serons alors capables de traverser les périodes difficiles.

Que 2015 soit pour vous tous et vos proches une belle année, riche de partage, de solidarité et de fraternité.

Meilleurs vœux

Le maire

Jean-Louis VIGNON



EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N°8 du 18 décembre 2014

Le dernier conseil municipal de l'année 2014 s'est réuni sous la présidence du maire Jean-Louis VIGNON, pour étudier les dossiers en cours.

I Bilan MPT

Julien Bruezière l'animateur de la Maison pour tous de Landerneau, avec laquelle la commune a signé une convention de partenariat depuis 2009, dans le cadre de l'animation jeunesse a dressé un bilan de l'année.

Les jeunes actuellement au foyer sont plus demandeurs de sorties et d'activités nouvelles.

Les 11-12 ans proposent des animations et veulent réaliser des choses notamment monter une « Junior association ».

II Droit de préemption

Le conseil municipal, par délibération, autorise le maire à exercer les droits de préemption sur les biens immobiliers privés sur l'ensemble de la commune. Ainsi la commune sera informée de toutes transactions possibles et si l'une d'elles présente un intérêt, elle aura la priorité pour l'acheter.

III Logements sociaux

Des logements sociaux, propriété d'Armorique habitat, existent dans la commune. Le propriétaire-bailleur envisageait de mettre en vente six logements du Clos des hêtres et rue des forges.

Les élus ont voté contre, puisqu'aucun locataire n'est acheteur et ont la volonté de maintenir un parc

locatif social. Le conseil municipal demande donc au préfet de refuser cette mise en vente.

IV Voirie

Une demande de subvention auprès de l'État, des parlementaires et du conseil général est adressée pour l'aménagement de la route départementale 47, à hauteur du terrain des sports. Cela concerne l'aménagement d'un parking, la pose d'un enrobé à l'arrêt de bus, des travaux autour du second terrain de football et du circuit du pedibus. Les travaux seront décidés en fonction des subventions obtenues.

V Tarifs communaux

Ils restent inchangés, compte tenu de la faiblesse de l'inflation.



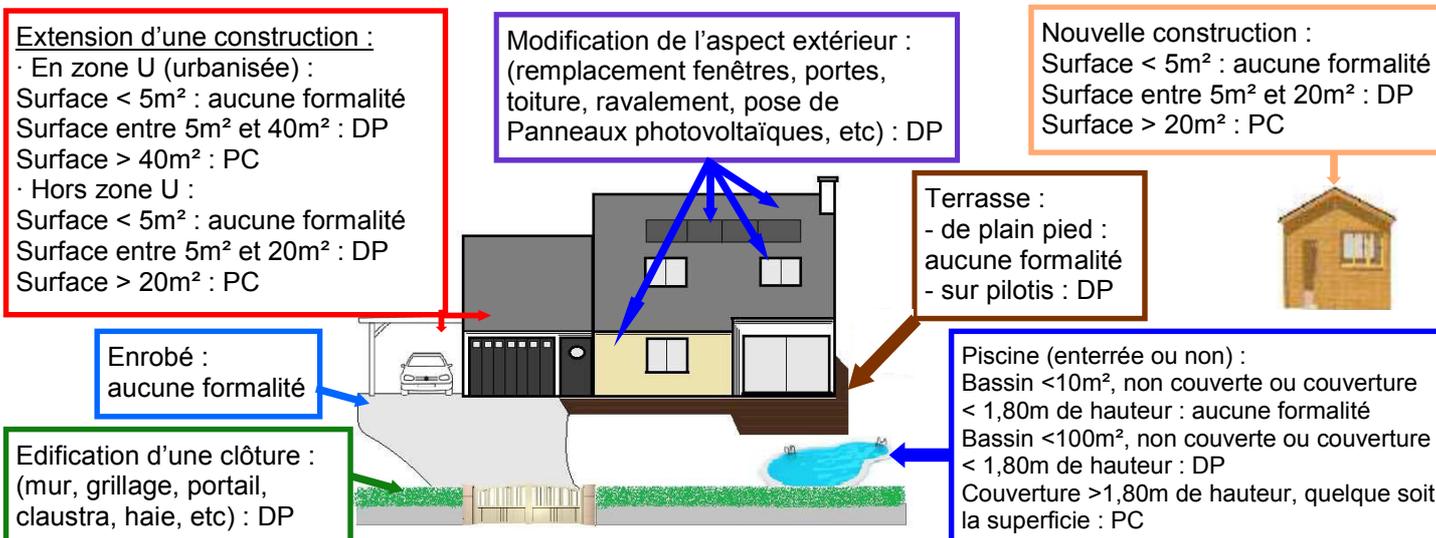
HABITAT

Dossier : L'urbanisme en 4 points - Rappel des règles d'urbanisme.

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de

déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, l'importance et la localisation de votre projet, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable (DP), ou d'un permis de construire (PC).

Quelle démarche pour quel projet ?



Quelques précisions : Toute nouvelle construction supérieure à 20 m² amenant à une surface totale supérieure à 170 m² est soumise au recours obligatoire d'un architecte et à un PC. Dans le site inscrit de la commune, vos travaux sont soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France et, avant toute démolition, un permis de démolir doit être déposé en mairie. Les travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme doivent tout de même respecter les règles d'urbanisme.

Taxe d'aménagement : nouvelles exonérations - La taxe d'aménagement est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant

une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles. Elle s'applique aux demandes de permis et aux déclarations préalables.

À compter du 01/01/2015, les surfaces des abris de jardin soumis à DP seront exonérées à 100 % en ce qui concerne la part communale. Attention, la part départementale reste due. Les logements sociaux bénéficiant du taux réduit de TVA et les constructions financées à l'aide d'un prêt à taux zéro bénéficient également d'une exonération, totale pour les premiers, et de l'ordre de 50 % pour les seconds.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ELAGAGE

Des travaux d'élagage et d'abattage ont commencé sur la commune. Ils consistent à dégager le passage de la ligne à haute tension (63 kV) qui traverse la commune du golf de Lann Rohou au nord, au four à chaux au sud, en passant par Croas-ar-Marhic. Les travaux devraient être terminés au plus tard fin février. L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise Bro Leon Élagage.



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars de 8h à 18h. Vous serez appelés à élire un binôme 1 femme et 1 homme présents sur le même bulletin de vote, sans panachage ni rature pour que le vote soit valide.

Notre canton est désormais celui de Pont de Buis Lès Quimerch regroupant l'ancien canton de Daoulas (moins Plougastel), la communauté de communes de l'aulne maritime, des communes de l'ancien canton de Ploudiry (Tréflévénez, Le Tréhou, Ploudiry, La Martyre).

Les 54 conseillers départementaux élisent ensuite l'exécutif départemental.

Le département remplit des missions spécifiques dont il a compétence : le social (aide aux personnes âgées (APA), RSA, petite enfance...), les collèges, la gestion des routes départementales, certains services de l'état (DDTM ex équipement, les services vétérinaires...), la culture (bibliothèque, aide aux cinémas...).

Il aide aussi d'autres domaines dont il n'a pas la compétence :

l'enseignement supérieur, les subventions d'équipement aux communes.



DOYENNE

Vendredi 16 janvier, Nathalie Abiven, adjointe aux affaires sociales et le maire, Jean-Louis Vignon, sont allés souhaiter les vœux à la doyenne habitant Saint-Urbain, madame Jeanne Kernéis. Jeanne est née en aout 1922, il y a 92 ans. Elle est arrivée à Saint Urbain en 1940, a quitté ensuite la commune puis est revenue y vivre jusqu'à aujourd'hui.

Elle est entourée de ses quatre enfants, sept petits enfants et dix arrières petits enfants. Elle est fière d'être récemment devenue arrière-arrière grand-mère.

Nous lui souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année.



PETITES ANNONCES

Objets trouvés : Une couverture rouge et bleu enfant, un parapluie femme, des casques de vélo.

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 26 janvier

L'endométrieose

Renseignements : 02 98 00 84 80

<http://www.club-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin 02 98 25 02 37
- Kiné 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier 02 98 25 07 21
- Pôle social 02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale 02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM 02 98 25 87 26
- Taxi 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif
(astreinte) 06 11 74 64 98



HORAIRES MAIRIE :

Lundi : 8h45-12h00 / 13h30-17h30
Mardi : 8h45-12h00 / 13h30-17h30
Mercredi : 10h00-12h00
Jeudi : 8h45-12h00 / 13h30-17h30
Vendredi : 8h45-12h00
Samedi : 8h45-12h00

CALENDRIER DE COLLECTE

| Déchets ménagers | Recyclables |
|---------------------|---------------------|
| Mercredi 28 janvier | Mercredi 04 février |
| Mercredi 11 février | Mercredi 18 février |
| Mercredi 25 février | Mercredi 04 mars |

*Le prochain bulletin paraîtra en février
veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux
lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 14 février dernier délai.*

Merci.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL 2014



25
Naissances
en
2014

| Date | Nom de famille | Prénom | Adr postale (rés.) | Sexe |
|--------------|-----------------|---------|-----------------------------|------|
| 5-janvier | MOIRE | Ewenn | 6 RESIDENCE RURALE | M |
| 7-février | QUIGUER | Maelan | 5 ALLEE DE BELLEVUE | M |
| 18-février | LOZAC'H | Célia | 11 VENELLE BLANCHE | F |
| 19-mars | CAUGEN | Quentin | 7 PARK NEVEZ | M |
| 28-mars | BOSSARD | Julian | 193 ROUTE D IRVILLAC | M |
| 3-avril | SENE | Manoa | 2 PARK FOEN | M |
| 7-avril | DAVID | Marius | TY NEVEZ | M |
| 18-avril | LECLET | Mahé | 45 RUE DE LA FORGE | M |
| 19-avril | CARAES | Edouard | 13 ALLEE DE PEN AR VALY | M |
| 22-avril | BRONDEL | Sacha | 370 ROUTE DE KERHUEL | M |
| 13-mai | CRAYE | Inès | 425 ROUTE DE KERHUEL | F |
| 25-mai | DOUERIN | Alycia | 55 IMPASSE DES CHATAIGNIERS | F |
| 7-juin | BERNICOT | Chloé | 8 HAMEAU DE KERDOSTIN | F |
| 22-juillet | BENABDERRAHMANE | Lény | 300 ROUTE DE KERSULEC | M |
| 9-août | JUHEL | Celian | 195 ROUTE D IRVILLAC | M |
| 12-août | LE BRETTON | Evan | 7 VENELLE BLANCHE | M |
| 17-août | LE LANN | Sacha | 4 VALLEE DU STEIR | M |
| 5-septembre | MARREC | Zoé | 14 D ALLEE DE PEN AR VALY | F |
| 19-septembre | AÏCI BARS | Aïdann | 80 PLACE DE LA MAIRIE | M |
| 26-septembre | OTTAVY MINA | Adèle | 17 ALLEE DE BALANEC | F |
| 21-octobre | QUIVORON | Tim | 26 RESIDENCE RURALE | M |
| 2-décembre | TEIHOTU | Tamatea | 2 RESIDENCE RURALE | M |
| 13-décembre | LE GUENNIC | Anaëlle | 105 RESIDENCE LA CROIX | F |
| 23-décembre | BODILIS | Yaelle | CLEUZ BRAS | F |
| 23-décembre | CROGUENNEC | Hugo | 8 ALLEE SAINTE URSULE | M |



6
Mariages
en
2014

| Date | Nom et Prénom de l'époux | Nom et Prénom de l'épouse |
|--------------|--------------------------|---------------------------|
| 1-mars | BURATTO Michel | COLOMBÉRON Catherine |
| 7-juin | COSTIOU Gwenaél | PENNEC Véronique |
| 26-juillet | ANSQUER Romuald | HENNEQUIN Flore-Anne |
| 6-septembre | PERCHIRIN Benjamin | LE MOAN Angélique |
| 20-septembre | QUIVORON Christophe | ORLIANGE Maëla |
| 25-octobre | SEVIC Bohumil | BAGROS Sophie |



6
Décès
en
2014

| Date | Nom | Prénoms |
|-------------|-----------------------|---------------|
| 7-février | TARO épouse BIDEAU | Gisèle |
| 14-février | BOURHIS | Joseph |
| 18-avril | PRIGENT épouse MORVAN | Denise |
| 15-mai | SIMIER veuve CORRE | Marie Thérèse |
| 4-septembre | JEZEQUELveuve LE GOFF | Marie-Anne |
| 4-novembre | PEDEN | Jean-Marie |

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

€ TARIFS COMMUNAUX 2015

| Cantine - Garderie | tarif en € |
|---|------------|
| Garderie (heure) | 2,16 € |
| Garderie (1/2 tarif pour 3 ^e enfant) | 1,08 € |
| Goûter garderie | 0,60 € |
| Collation maternelle (trimestre) | 10,40 € |
| Coût panier (droit de place) | 1,40 € |
| Eau | tarif en € |
| Abonnement | 48,00 € |
| 0 à 30 m ³ | 0,485 € |
| 31 à 150 m ³ | 1,01 € |
| 151 à 250m ³ | 1,11 € |
| > 251 m ³ | 0,678 € |
| Forfait branchement | 550,00 € |
| Ouverture / Fermeture de compteur | 10,00 € |
| Cimetière | tarif en € |
| 15 ans (2m ²) | 108,00 € |
| 15 ans (4m ²) | 216,00 € |
| 30 ans (2m ²) | 130,00 € |
| 30 ans (4m ²) | 260,00 € |
| 50 ans (2m ²) | 390,00 € |
| 50 ans (4m ²) | 773,00 € |
| Caveaux 6 places hors concession | 1 800,00 € |
| Caveaux 4 places hors concession | 1 555,00 € |
| Mini concession 15 ans | 785,00 € |
| Mini concession 30 ans | 1 030,00 € |
| Columbarium 15 ans | 625,00 € |
| Columbarium 30 ans | 920,00 € |
| Jardin du souvenir | tarif en € |
| Dispersion des cendres | 30,00 € |
| Pose de plaque pour 15 ans | 100,00 € |

| Divers | tarif en € | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| Fax (5 feuilles) Finistère / France | 1,50 € | |
| Étranger | 2,00 € | |
| Photocopie | 0,15 € | |
| Location remorque | 40,00 € | |
| Appartements | tarif en € | |
| Loyer appartement | 273,00 € | |
| Loyer salon coiffure | 269,00 € | |
| Location salle du bas Ty An Holl * | tarif en € | |
| Apéritif, goûter, réunion | 56,00 € | |
| Repas ou autre (incluant la soirée) | 110,00 € | |
| Allée de boules journée | 8,00 € | |
| Allée de boules pour 2 h | 4,00 € | |
| Location Ty Kreis-Ker* | Contribuables / asso. extérieures | Commerçants et sociétés privées |
| Salle A + local service | 220,00 € | 277,00 € |
| Chauffage A | 6,00 € | 6,00 € |
| Salle B | 45,00 € | 54,00 € |
| Salle C + local service | 69,00 € | 83,00 € |
| Chauffage B ou C | 3,00 € | 3,00 € |
| Toutes les salles | 305,00 € | 384,00 € |
| 1 table + 4 chaises | 5,00 € | / |
| 1 grande table + 8 chaises | 8,00 € | / |
| 1 table seule | 2,90 € | / |
| 4 chaises | 2,90 € | / |
| Location lave vaisselle | 15,00 € | 15,00 € |
| Frais heure de ménage | | 30,00 € |

BILAN 2014

Réalisations 2014 :

Personnel : départ de Luc ABIVEN, remplacé par Gildas BARON comme agent technique. Delphine DEMAY remplace à l'accueil successivement Muriel BENABDERRAHMANE et Gaëlle KERBRAT. Embauches de Camille TROUBLÉ, Stéphanie CHERTIER et Stéphane LIEGAUX en contrat CAE.

Ecole :

Lancement de l'étude de faisabilité pour l'extension de l'école. Mise en place de la semaine de 4,5 jours. Elaboration des TAP gratuites. Achat du terrain jouxtant l'école.

Vie municipale :

Élection de 19 conseillers municipaux (10 hommes et 9 femmes). Jean Louis VIGNON est réélu maire pour un mandat de 6 ans.

Urbanisme :

2 permis de construire pour maisons neuves. Achat d'une réserve foncière auprès de la station d'épuration (1,2 ha).

La révision du PLU retoquée en préfecture est réécrite avant un nouveau dépôt.

Vie associative :

Création de l'association de canicross « Breizh Cani'Tude ». Succès du char de Saint-Urbain mené par le Comité d'Animation au Carnaval de la Lune Etoilée. 6^eme forum des associations.

Infrastructure :

Création d'une aire multisports. Eclairage mise à Penhep. Eclairage du terrain de foot.

Environnement :

Agrandissement de la station d'épuration par la communauté de communes. Fermeture de l'aire de déchets verts.

Fiscalité :

Hausse des taux communaux de 6%. Exonération Taxe d'aménagement de la part communale sur les abris de jardin.



Maison des Services Publics LANDERNEAU

59 rue de Brest - 02 98 21 37 67

Structures hébergées

POLE EMPLOI

PLIE

CIO

CAF

COMMUNAUTE DE COMMUNES

MISSION LOCALE

SATO INTERIM

TRESORERIE

SPANC - SPAC

PORTAGE A DOMICILE SIVURIC

6 rue Jacques Dubois à Daoulas

Courriel : sivuric@wanadoo.fr - Tél : 02 98 25 80 00

Pour toutes personnes : âgées, handicapées ou convalescentes, souffrant de fatigue physique ou de retour à domicile après hospitalisation.

EHPAD

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées

Dépendantes 4 rue Jacques Dubois à Daoulas

02 98 25 94 00. Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14h.

Pour tous renseignements administratifs, vous pouvez vous connecter sur le site internet : service-public.fr

Ou par téléphone « Allo service public » au 39 39 (service payant).

LE DEFENSEUR DES DROITS / M. J-C L'HOSTIS

jean-claude.lhostis@defenseurdesdroits.fr

Sous-préfecture de Brest, 3 rue Parmentier

02 98 00 97 00 (mardi matin sur rendez-vous)

Mairie de quartier de l'Europe, 31 rue Saint Jacques à Brest - 02 98 41 00 66 (jeudi matin sur rendez-vous)

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ww.caf.fr

Accueil uniquement sur RDV pris au 0 810 25 29 30

ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous au Centre Départemental d'Action Sociale de Landerneau (CDAS) - 20 rue Amédée

Belhommet - 02 98 85 35 33. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Permanence de puéricultrice sur rendez-vous.

Tél. 02 98 85 95 20 CDAS de Landerneau (voir assistante sociale ci-dessus).

CELLULE RMI

Direction de l'insertion, du logement et de l'action sociale -

Cité administrative Ty Nay 29196 QUIMPER cedex

Tél : 02 98 76 20 20

SECOURS POPULAIRE DE DAOULAS

Le mardi de 9h30 à 11h30 (vestiaire) et le mercredi de 13h30 à 16h (vestiaire + alimentaire)

Secours Populaire 3 route d'Irvillac 29460 DAOULAS

Pour plus de renseignements, contactez l'association au 02 98 25 92 20.

ADMR DIRINON

Zac de Lannuzel à DIRINON.

Tel : 02 98 07 34 85. Courriel : dirinon@asso-admr29.fr

POLE SOCIAL

Place St Yves à Daoulas.

Tél 02 98 25 84 23.

MAISON POUR TOUS

CENTRE SOCIAL de Landerneau

Place François Mitterrand (face à la gare)

02 98 21 53 94

PERMANENCES accès libre

Ouverture tous les jours de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h30 (9h-12h30 le samedi)

AAD BRETAGNE Troubles du langage oral

ALNITAK Club d'astronomie

ALCOOL ASSISTANCE CROIX D'OR

AMICALE LAIQUE

ARZ AL LOAR Promotion peintures/sculptures amateurs.

AU CLAIR DE LA PLUME Ateliers d'écriture spontanée.

AVF Faciliter l'accueil dans la ville des nouveaux arrivants

BAM BRETAGNE Informations sur le tiers monde.

BRIDGE CLUB

CAP SUR L'IRLANDE Partage des connaissances culturelles sur l'Irlande

CHAMPIONNET Prestations aux personnes handicapées

CLCV Association nationale de défense des consommateurs

CLUB DE SCRABBLE Jeux de réflexion, jeux de lettres

CRESUS Aide aux personnes en surendettement.

DALH MAD Découvrir l'histoire locale et le patrimoine

DIABIROISE Ateliers diététiques et consultations individuelles

DISTRO WAR VOR Favoriser l'accès aux activités nautiques aux personnes handicapées

ÉLÉMENT TERRE/ ÉLÉMENT AIR Apprentissage et pratique des danses et percussions africaines

ÉMERGENCE 2000 Sophrologie.

FASO D'AIMER Aide aux orphelins du Burkina Faso

FNATH Revendications des victimes du travail ou de la vie.

FOCALE IROISE Création photographique

GYMNASTIQUE TEMPS LIBRE

KEREG BREIZH AN ELORN Animation et organisation de fêtes autour du cheval

LE DÉFI LANDERNEEN Opérations de prévention.

LEGUMES DES JOURS AMAP

LES JARDINS DES 2 RIVES Gère les jardins familiaux.

LUD'AUTISME Aide aux familles des enfants handicapés

MAIS, QU'EST-CE-QUE TU FABRIQUES ?

Association d'éducation à l'environnement.

NARCOTIQUES ANONYMES Entraide pour sortir de la drogue et rester abstiné

PRENS EN DE LA GRAINE AMAP

SEMAPHORE Accueil handicapés moteurs et psychiques

RAPALA Rassemblement des pêcheurs amateurs de Landerneau

TREZERIEN Association pour la santé du secteur 13.

UTL Université du temps libre

VIE LIBRE Guérison, réinsertion des malades alcooliques.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ARTISANS, COMMERÇANTS, SANTÉ

Professions de santé

Médecin : DOUDARD LEON : **02 98 25 02 37**, 40 rue de la Forge

Infirmiers : CABINET INFIRMIER : **02 98 25 07 21**, 20 rue de la Fontaine

Kinésithérapeute : PERROT GWENAELLE : **02 98 25 06 55**, 16 allée Saint-Ursule



Artisans commerçants

Electriciten : CADIOU JEROME : **02 98 25 03 97**, zone artisanale de Bellevue

www.jo-cadiou-electricite.com

Electricien : LE MOAN CLAUDE : **02 98 25 07 53**, 140 impasse des chênes **06 07 22 63 94**

Menuiserie-Charpente : LE MENN MICHAEL : **02 98 25 00 78**, 40 allée des Noisetiers

www.menuiserielemenn.com

Menuiserie : Ty Gwen Agencement - TISSIER GWENAEL : **02 98 25 06 04**, 60 rue de la forge

Menuiserie : Dantec Construction - AUDOUARD ERWAN : **02 98 25 03 37**, ZAD Bellevue

Plombier/chauffage sanitaire : BIHAN HERVE : **02 98 25 04 60**, 185 route d'Irvillac

Travaux Bâtiments : L'HOSTIS SERGE : **02 98 25 02 40** ou **06 62 09 02 40**

www.menuiserie-charpente-lhostis.com

Petite maçonnerie, rénovation, carrelage,... : BRIGANTI STEPHANE : **02 98 02 28 66**, 230 route d'Irvillac

Maçonnerie, carrelage, plâtre,... : MOUTINHO Domingos. **02 98 47 08 97**, 370 route d'Irvillac

www.moutinho-domingos.com

Plafond, isolation, cloisons sèches, petite menuiserie : MK CONSTRUCTION : KERNIVINEN Mathieu :
06 19 30 53 62, 14 C allée de Pen Ar Valy mathieukerni29@hotmail.fr

Rénovation, placoplâtre, aménagement : YAN Fabrice : **06 10 40 62 04**, 1 allée de Pen Ar Valy

Peinture Décoration : MERCIER GILBERT : **02 98 25 03 22**, 25 Pen An Dorguen

La Chenille Multi-Services : Entretien du jardin, de la maison, services divers. **02 98 25 01 20** ou
06 85 67 17 90 - Courriel : lachenillemultiservices@orange.fr

Couleur de jardin : conception et réalisation de votre jardin - Florence LE BOT. **06 13 93 37 68**

Dessinateur de jardin : La touche verte. MOULLEC THOMAS : 07 81 62 86 06,
latoucheverte29@gmail.com

Bar Alimentation : P'TIT BOUCHON : **02 98 25 00 00**, 5, Place de l'église

Société Billant : Vente de Pommes de Terre : **02 98 25 00 11**, Quillec

Taxi (transport médical assis, enfants) : KERNEIS VERONIQUE : **06 99 44 56 66**, Bourg

Golf, Restaurant : GOLF IROISE : **02 98 85 16 17**, Lann Rohou

Coiffure/Esthétique: FLORENCE COIFFURE : **02 98 25 01 39**, 200 place de la mairie

Coiffure à domicile (homme/femme/enfant) et retouche vêtements : Clara LE PAPE :
02 98 21 75 61 ou **06 21 31 03 08**.



EOG Production : KERDONCUFF ALAIN : **02 98 25 03 75**, Penhep

Transporteur : CORRE ANDRÉ : **02 98 25 02 57**, Runaher

Transporteur : PELÉ PATRICK : **02 98 25 04 12**, ZAD Bellevue

TOUS LES MERCREDIS de 9h à 12h. Marché place de la mairie.
Vous y trouverez du poisson, des légumes, du miel, ...

CULTURE

Les poquelins de Lannurvan

Contact : Mlle Amélie MOAL 02 98 25 02 09 ou 06 59 07 50 35
Activité : Initier les enfants et adolescents aux activités de théâtre.

Livre échange (bibliothèque)

Contact : Mme Eliane LE BERRE 02 98 25 01 12
Activité : Donner le goût de la lecture aux petits et prêter des livres et des BD à tous les adhérents.

P'tit ciné

Contact : Mme Anne-Marie GOURMELON 02 98 25 01 61
Activité : Proposer aux enfants de 3 à 12 ans et aux adolescents des sorties au cinéma l'Image à Plougastel pour y découvrir des films, en sortie nationale la plupart du temps.

DIVERS

Amis de Trévarn et du patrimoine

Contact : M. Jean-Luc RICHARD 02 98 25 01 71
Activité : Sauvegarder et entretenir la chapelle de Trévarn et plus généralement le patrimoine sous toutes ses formes.

Anciens combattants

Contact : M. François PREDOUR 02 98 25 03 57
Activité : Commémorer les grands conflits et porter la mémoire des combattants de la paix

Association Naturiste Finistérienne

Contact : infos@anf29.org
Activité : Promouvoir le naturisme et proposer diverses activités.

Association paroissiale

Contact : Marie Dominique SALAUN 02 98 25 80 47
Activité : S'occuper de la paroisse et de la vie catholique sur le canton.

HUMANITAIRE

Fleur du Mékong

Contact : Mme Katia KERZAON 02 98 25 03 85
Activité : Aider l'enfance en difficulté dans le Delta du Mékong au Sud du pays.

Solidarité Enfants du Monde

Contact : Mme Odile MANAC'H 02 98 25 00 33
Activité : Améliorer le quotidien des enfants à travers le monde en agissant dans les domaines de l'alimentaire, de l'éducatif, du sanitaire.

LOISIRS / ANIMATION

Anches et cordes

Contact : M. Jacques BEAUCHAMP 02 98 25 02 42
Activité : Apprendre les musiques traditionnelles avec des professeurs passionnés.

Animation école

Contact : Mme Marie-Pierre GEULIN--LOEVENBRUCK
06 10 55 94 85
Activité : Aider à faire de l'école un lieu vivant, animé en récoltant des fonds qui servent à financer les différents projets de l'école : sorties au théâtre, cinéma, expositions, spectacles de marionnettes, voyage de fin d'année, etc...

Club de bricolage

Contact : Mme Odile THOMAS 02 98 25 02 22
Activité : Apprendre le dessin et le bricolage aux enfants et aux adultes.

Comité d'animation

Contact : Mme Irène DAYOU 06 59 69 04 88.
Activité : Organiser des événements festifs sur la commune tout au long de l'année.

Des idées et des mains

Contact : Mme Jeannine VERDENAL 02 98 25 04 81
Activité : S'initier aux loisirs créatifs (peintures diverses, cartonnage, mosaïque et autres), dans une ambiance d'échange et de convivialité.

Lannur'danse

Contact : Mme Anne-Marie DANTEC 02 98 25 02 44
Activité : Apprendre les danses traditionnelles bretonnes et découvrir d'autres danses régionales et étrangères.

Scrap à Lannurvan

Contact : Mme Nathalie ABIVEN 02 98 25 04 55
Activité : S'initier au scrapbooking pour mettre en valeur vos photographies.

Tous Ensemble

Contact : Mme Jeannine COLIN 02 98 25 07 51
Activité : Se divertir dans divers loisirs et s'initier à l'informatique.

Café jardin

Contact : M. Franch DANTEC 02 98 25 07 23
Activité : Echanges autour des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement

SPORTS

Association de chasse « La Saint-Urbannaise »

Contact : Francis MADEC 02 98 25 00 75
Activité : Pratiquer la chasse sur la commune.

Entente sportive de la Mignonne

Contact : M. Olivier MOAL 06 60 70 46 47.
Activité : pratique du football au sein du club local issu de la fusion des clubs d'Irvillac et de Saint-Urbain.

Les cavaliers du plateau

Contact : M. Gérard Le ROY 02 98 85 00 49
Activité : Favoriser la pratique de l'équitation de loisir sous toutes ses formes.

Naturvan

Contact : M. Gwénaél COSTIOU 06 64 80 59 73
Activité : Pratiquer différentes activités sportives telles que la course à pied, les randonnées, le VTT. Des activités spécifiques sont aussi réservées aux enfants de 6 à 10 ans au sein de la section TOUCH'ATOUT.

Tennis de table

Contact : M. Claude MAZEAS 02 98 25 03 31
Activité : Pratiquer le tennis de table dans une ambiance conviviale en loisir ou en compétition.

La Breizh Cani'Tude

Contact : Mme Christel LE CORRE 06 64 13 34 38
Activité : Pratiquer le canicross, le caniVTT et la canimarche.

CALENDRIER DES ASSOS

Ce calendrier est fait avec les informations transmises par les associations au 16 janvier 2015 il n'est pas exhaustif et est donc susceptible d'évoluer.

| | |
|-------------|--|
| 14/02 | Foire aux livres (Fleur du Mékong) |
| 28/02 | Repas rougail saucisse (Animation Ecole) |
| 07/03 | Repas crêpes (Solidarité Enfants du Monde) |
| 14 et 15/03 | Théâtre (Comité Animation) |
| 27/03 | Cabaret (Ecole) |
| 11/04 | Canicross de l'Aber Wrac'h, au Folgoët (La Breizh Cani'Tude) |
| 12/04 | Randonnée Trévarn |
| 14/05 | Repas des Amis de Trévarn et du Patrimoine |
| 06/06 | 20 ans de l'ESM |
| 19/06 | Théâtre (Les Poquelins) |
| 24/06 | Audition de fin d'année (Anches et Cordes) |
| 04/07 | Lannurdanse |
| 19 et 20/09 | Trail de la Mignonne (Naturvan) |
| 27/09 | Journée scrapbooking (Scrap a Lannurvan) |
| 18/10 | Repas (Fleur du Mékong) |
| 21/11 | Expo (Sofi Désécoles-Breton) |

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les associations désireuses d'obtenir une subvention pour l'année 2015 peuvent retirer un dossier en mairie ou le télécharger sur le site internet de la commune www.saint-urbain.com rubrique « vie associative ».

Le dossier est à déposer pour le 30 mars. Une commission d'élus statuera sur les dossiers et le conseil municipal attribuera les subventions.

TOUS ENSEMBLE

Une belle initiative, une rencontre organisée entre les élèves de la classe de CM2 et les adhérents seniors de l'association « Tous ensemble ».

Les élèves ont formé une chorale et ont livré trois très belles chansons aux soixante aînés.

« C'est une façon de rassembler et de mélanger les générations de se poser un instant ensemble pour discuter » déclare Jean-Pierre Corre, le porteur du projet.

ESM

Le samedi 6 Décembre 2014 à Rennes, L'ES Mignonne a reçu le Challenge qualité foot de la Ligue de Bretagne récompensant le club pour son nombre d'éducateurs, licenciés, dirigeants, équipes et l'amélioration de ses structures.



Animation école

La collecte de journaux aura lieu le 31 janvier de 10h30 à 12h00 au hangar des services techniques en face du P'tit Bouchon.



Café jardin

Le programme 2015 est sorti, vous pouvez le consulter sur le site

<http://cafejardin29.blogspot.fr/>

Vous trouverez sur le site deux nouveaux liens à la rubrique "nos sites favoris", l'un pour vous faire connaître une pépinière spécialisée en fruitiers et l'autre pour vous renvoyer vers le livret que vient de sortir la CLCV du Finistère sur l'alimentation bio.

Fleur du Mékong

L'association FLEUR du MEKONG présentera SalleTy Kreis-Ker sa 5^e foire aux livres le 14 Février 2015.

Plus de 5 000 ouvrages seront présentés ce jour à la vente, B.D, littérature, policiers, documentaires, livres enfants, etc.

Tous ces ouvrages sont d'un état correct jusqu'à neuf et sont proposés à un prix modique pour la plupart allant de 0,50 € à 3 € sauf ouvrages exceptionnels.



Le bénéfice de cette manifestation est destiné à participer à notre programme d'aide aux enfants défavorisés au Sud-Vietnam : aménagement de bibliothèques, de blocs sanitaires, dans les lieux de rencontre encadrés de cette enfance, aide alimentaire aux familles des enfants que nous parrainons, aide à la congrégation nourrissant les « enfants des rues » et essayant de leur inculquer un minimum d'éducation scolaire.

Foire aux livres ouverte sans interruption de 9h00 à 17h00. **ENTREE GRATUITE**
Merci d'avance pour votre participation.

Site internet

Retrouvez les coordonnées de toutes les associations de Saint Urbain sur le site internet de la commune :

<http://www.saint-urbain.com>
rubrique : Vie Associative

Nos Associations
Les autres associations
Subventions



LES MENUS À L'ÉCOLE

| MENUS | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|------------------------------------|---|---|--|--|
| Du 19 au 22 janvier | Potage Poisson meunière Pâtes sauce basquaise Fromage Poire | Carottes râpées/ œuf dur Escalope de dinde Haricots verts champignons Flan à la vanille | Potage Jambon braisé Petits pois carottes Fromage Clémentines | Salade d'agrumes Couscous junior Yaourt aux fruits |
| Du 26 Au 30 janvier | Potage Escalope de porc Lentilles Fromage Pomme | Salade de crudités Emincé de veau Frites Yaourt au sucre de canne | Saucisson à l'ail Poulet rôti Gratin de légumes maison Yaourt Clémentine | Salade verte mozzarella Poisson frais Purée de pommes de terre Eclair au chocolat |

INFOS DIVERSES

Visite du père Noël

L'animation école a tout organisé pour la venue du Père-Noël le 19 décembre 2014. Cette année encore, malgré la crise, il était chargé de cadeaux pour gâter nos élèves.



Les enfants ont été émerveillés, parfois apeurés, de rencontrer le "gentil-bonhomme-rouge".

Après un délicieux goûter, tout le monde s'est dirigé vers la salle Ty Kreis-Ker où les enfants avaient préparé un superbe spectacle, chaque classe passant à son tour sur scène pour interpréter des chansons de circonstance.

Petits et grands espèrent que le Père-Noël repassera l'année prochaine...



Repas de l'école

Animation Ecole vous convie à son traditionnel repas de l'école le :

samedi 28 Février 2015 à 19h30 – Salle Ty Kreis Ker

Cette année, et toujours dans l'idée de faire de nouvelles propositions, vous pourrez déguster :

Kir en apéritif,

Terrine « maison »

Rougail saucisse accompagné de riz

Tarte aux pommes, café

Les tarifs sont les suivants :

Sur place, 12 € par adulte et 5 € par enfant.

A emporter, 10 € par adulte et 4 € par enfant.

Informations - courriel : ecole@gmail.com.



Coat-Mez

Le collège Coat-Mez de Daoulas organise une journée « porte ouverte » le samedi 28 février à l'intention des élèves de CM2 et de leurs parents.

Les familles de la commune de Saint Urbain seront accueillies dès 9h30 par le chef d'établissement et ses collaborateurs pour une visite du collège et une rencontre avec les personnels enseignants et nos enseignants.

Les deux parkings « visiteurs » et « cars » seront accessibles.

Un pot sera offert dans le hall du collège à l'issue de la visite.

RPAM

La bibliothèque de St Eloy, récemment inaugurée, va ouvrir ses portes à la petite enfance pour un atelier livres et comptines. Assistants maternels et parents pourront venir sur inscription un mercredi matin par mois, gratuitement, partager les livres avec des enfants âgés de 6 mois à 3 ans.

Ce projet, en lien avec le Projet éducatif local du territoire est organisé en partenariat avec l'association "la Maison du Cadran" et le RPAM (Relais parents assistants maternels) du pays de Daoulas.

Pour souffler ses 10 bougies, le RPAM, les élus et les professionnels petite enfance du territoire proposent aux enfants, parents et assistants maternels deux temps festifs :

- une soirée buffet le vendredi 20 février à partir de 19h30 à la salle Kernéis de Daoulas.
- Un goûter/ateliers le samedi 28 mars à partir de 14h30.

Réservation obligatoire auprès du RPAM :

Tel: 02 98 25 87 26 ou courriel :

rpam.paysdedaoulas@gmail.com



FORMATIONS

BAFA - Formation des animateurs

Une formation générale est prévue du 14 au 21 Février 2015 à Loperhet, Coût : 530 € + 10 € d'adhésion à la CNFR.

Contact : bafabafd-bretagne-cnfr@orange.fr ou Tel: 02 98 07 03 74 et sur www.bafa-bafd.gouv.fr



EMPLOIS

ROLLAND - (R&R France), recrute en CDD pour son site basé à Plouédern à compter de janvier-février 2015 et pendant toute la saison : Des ouvriers de conditionnement H/F (Réf : AC/2015).

Missions :

- Travail sur lignes de production, en 3x8 heures, en température ambiante.
- Mise en boîte de crèmes glacées.
- Alimentation des machines, contrôle de emballages, palettisation.
- Travail de nuit majoré. Rémunération base 35h + primes

Profil :

- Première expérience en agroalimentaire appréciée.
- Véhicule personnel nécessaire.

Expédier C.V. et lettre de motivation, par courrier ou courriel à l'adresse suivante : ROLLAND SAS - Service ressources humaines - Plouédern CS 20809 - 29208 Landerneau Cédex. Courriel : emploi@rolland.fr



FORUMS

Maison pour tous de Landerneau et Log'Ado organisent un Forum information jeunesse : le samedi 28 février de 09h00 à 12h00 salle Kerneis à Daoulas. Jobs d'été (à partir de 16 ans) et engagement associatif (Junior asso à partir de 12 ans).

Besoin d'une info sur la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, sur les modalités d'un entretien, sur les diplômes tels BAFA, surveillant de baignade, sur les possibilités de jobs été sur le pays de Landerneau Daoulas...

Vous avez entre 12 et 18 ans et vous aimeriez mettre en place des projets au sein d'une association. Il existe un dispositif "les Juniors associations" et également des alternatives aux jobs d'été... les chantiers nationaux et internationaux, les échanges de jeunes, le service civique...

Renseignements : Gwen le Gars : Coordinateur Enfance / Jeunesse : Tél : 07 88 10 55 34 ou 02 98 20 60 98



PORTES OUVERTES

Université de Bretagne Occidentale, portes ouvertes le 14 mars à Brest, de 10h00 à 17h00 (Toutes les facultés, IUT, IAE).

L'UBO propose plus de 150 formations, du DUT au doctorat, dans tous les domaines.

Rencontrez des enseignants et des étudiants ainsi que le service d'insertion professionnelle.

Découvrez également nos locaux et le cadre de vie des étudiants : salles de cours, laboratoires, bibliothèques, installations sportives, service culturel, associations étudiantes et le CLOUS (bourse, logement, restauration).

Enfin, l'université, c'est également des formations en alternance, la reprise d'études pour les adultes, des certifications en langues...

Plus d'infos sur www.univ-brest.fr

Portes ouvertes

MFR de Plabennec et Ploudaniel

Porte ouverte le vendredi 6 février de 17h00 à 20h00 et le samedi 7 février de 9h00 à 13h00 également le vendredi 21 mars de 17h00 à 20h00 et le samedi 22 mars de 9h00 à 17h00.

Formations scolaires par alternance :

- Votre 4^e ou 3^e Découverte des métiers pour définir votre projet professionnel.
- CAPA et BAC PRO dans les métiers du paysage, de l'horticulture et de l'agriculture.

Formations adultes :

- Dans les métiers des travaux publics, de la fleuristerie et du paysage.
- Certificat de spécialisation constructions paysagères par contrat d'alternance.

MFR de St Renan, 4 route du Mengleuz

Porte ouverte le samedi 31 janvier, de 9h00 à 17h00 afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison familiale.

- 4^e et 3^e d'orientation avec des stages multi-professionnels.
- CAP(A) Services en milieu rural 2 ans.
- Bac pro « Services aux personnes et aux territoires » 3 ans (post classe de 3^e).

Renseignements : Tel : 02 98 84 21 58.

courriel : mfr.st-renan@mfr.asso.fr

sur notre site : www.mfr-strenan.com

LES 2 RIVES

groupe scolaire de Landerneau vous invite à participer aux portes ouvertes du collège et lycée Saint Sébastien, 4 rue Hervé de Guébriant à Landerneau et du lycée Saint Joseph route de Pencran à Landerneau : le vendredi 6 mars 2015 de 17h00 à 20h00 et le samedi 7 mars 2015 de 9h00 à 13h00.

Ireo

Un nouveau carrefour de l'orientation pour les collégiens et leurs parents aura lieu le 31 janvier 2015 de 9h00 à 13h00

à la salle de la Communauté de communes à Lesneven (bd des Frères Lumière).

L'école autrement : venez rencontrer ceux qui vivent les formations par alternance, échangez avec des jeunes, des professionnels, des familles.

KIG HA FARZ de l'Ireo de Lesneven le 25 janvier 2015 à 12h00.



Vacances de Février 2015 - Pour les 6-12 ans séjours Nature et Poneys :
Du lundi 9 au vendredi 13 Février 2015 en internat et externat.
Du lundi 16 au vendredi 20 Février 2015 en externat.

Plusieurs formules : semaine, journée, deux jours/une nuit :
de 33 € à 204 € + adhésion familiale à l'association de 18 €
Renseignements sur www.cpie-elorn.net ou cpie@wanadoo.fr
ou 02 98 07 03 74



ASAMBLES

Rêve d'Images : Jeudi 5 février à 18h30 à Brest, (Pôle formation des industries de Bretagne, zone de Kergonan), vernissage de l'exposition de l'atelier photo d'Asambles, dans le cadre du festival « Pluie d'images », covoiturage (participation 2 €)

Conférence : vendredi 6 février, 18h30, salle Kejadenn. « Le premier jour le plus long », par Daniel LACLAVIERE.

Conférence avec vidéo (Aber Images) sur les traces des Américains en Finistère en 1917. Entrée libre.

Secours populaire

Braderie ouverte à tous, dans les locaux, 3 rue de la Gare à Daoulas, le Samedi 14 février de 9h00 à 17H00. Des vêtements en très bon état pour toute la famille, à tout petit, petit prix ! Layette, enfants, femmes, maternité, grandes tailles, hommes, livres.

Kilt

Collectif KILT, vous voulez apprendre à réparer votre vélo, vous cherchez un vélo, vous donnez un vélo : à partir de janvier 2015, pendant l'ouverture du magasin de producteurs, un samedi par mois de 10h00 à 13h00. Rendez-vous samedi 24 janvier de 10h00 à 13h00 sous le hangar de Goasven à Logonna (café, thé offerts), dans le cadre de tous à vélo.



CHARLIE HEBDO

JE SUIS CHARLIE

Pourquoi ? Pourquoi ces blagueurs, ces chambreurs, ces vieux gamins ont-ils été assassinés ?

Pour leurs idées subversives ou à cause de l'inculture crasse de certains individus ?

Par leurs dessins et leurs propos ils ne défendaient que le droit à l'ironie, la blague, la caricature, le droit de souligner d'un trait de crayon les travers de la société, les excès de certains groupes, le droit au mauvais goût aussi et même à la vanne pourrie. Cela mérite-il la mort ?

On peut ne pas adhérer à leur façon de voir le monde, considérée par certains comme irrespectueuse, mais personne n'est obligé d'acheter leur hebdomadaire, ni de le lire. C'est la liberté de chacun. Il n'est d'ailleurs pas du tout sûr que leurs assassins aient lu un jour « Charlie Hebdo ».

Au fait, la liberté, n'est-ce pas un des biens les plus précieux que nous ayons en France, avec la laïcité ?

Deux textes fondateurs de notre république l'affirment clairement.

Le premier, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, réaffirmée solennellement dans le préambule de la constitution du 27 octobre 1946, spécifie dans son article premier que « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

La liberté est donc un bien acquis par la naissance, elle ne nous est pas octroyée ou prêtée par une autorité quelconque. Corollairement, aucune autorité ne peut nous l'enlever.

L'article 4 précise cette notion : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi,

l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi. »

Le second texte fondateur, notre constitution (4 octobre 1958) indique dans son article premier : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

Le principe de laïcité de notre république, indissociable de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, implique d'une part l'incompétence des églises et religions à s'immiscer dans les affaires de l'État et d'autre part l'incompétence de l'État à s'immiscer dans les affaires religieuses. L'État et ses représentants ont un devoir de neutralité.

Ainsi, la laïcité protège la foi, toutes les fois, aussi longtemps que cette foi ne prétend pas dicter la loi. Elle permet à toutes les idées philosophiques ou spirituelles de se développer, de s'épanouir, mais hors du champ de la politique.

Ces principes de liberté et de laïcité doivent être défendus tous les jours, mais ne justifieront jamais la mort des 17 personnes.

Rêvons un peu : et si la terreur qu'on voulu déclencher ces assassins incultes se transformait en une prise de conscience, à l'échelle de la planète, de l'importance des valeurs de liberté et de laïcité. Ça ferait une bien belle revanche posthume pour les dessinateurs de « Charlie », non ?

